

# L'ADOPTION DES NORMES IFRS ET LA QUALITE DE L'INFORMATION FINANCIERE : CAS DES SOCIETES COTEES EN BOURSE DE CASABLANCA

## THE ADOPTION OF IFRS STANDARDS AND THE QUALITY OF FINANCIAL INFORMATION: THE CASE OF COMPANIES LISTED ON THE CASABLANCA STOCK EXCHANGE

**Mehdi ZAIM**

Université Chouaib Doukkali, EST SB  
Management and Sustainable Agronomy Laboratory  
([zaim.05@hotmail.com](mailto:zaim.05@hotmail.com))

### Résumé :

Le contexte des scandales financiers au niveau international (Enron, Worldcom, Parmalat) et la perte de confiance du public et des investisseurs envers les entreprises, amènent un questionnement plus serré sur la qualité et la fiabilité des informations financières que les entreprises mettent à leur disposition.

Pour faire face à ces dysfonctionnements, les organismes comptables se sont réunis pour penser à des normes (IAS/IFRS) qui donneraient plus de transparence aux informations financières communiquées par les entreprises aux différentes parties avec lesquelles elles sont en collaboration.

Le Maroc, ne pouvait pas rester en dehors des profondes mutations qu'a connues l'économie mondiale. Actuellement, un très grand chantier de convergence du Code Général de la Normalisation Comptable (CGNC) vers les normes comptables internationales IAS/IFRS a été lancé au MAROC.

Notre étude a pour objectif d'identifier et analyser les apports de l'adoption des normes IAS/IFRS pour l'amélioration de la qualité de l'information financière des entreprises marocaines cotées à la bourse des valeurs de Casablanca.

Afin de tester cette relation, notre étude a été réalisée auprès de 34 entreprises cotées, à travers un questionnaire destiné à un échantillon de 119 enquêtés.

Les résultats obtenus ont montré que l'adoption des normes IAS/IFRS impacte positivement la qualité de l'information financière nécessaire à la prise de décision.

**Mots clés :** IFRS, Qualité d'information, pertinence, transparence, fiabilité.

### Abstract:

The context of financial scandals at the international level (Enron, Worldcom, Parmalat) and the loss of confidence of the public and investors in companies lead to a closer questioning of the quality and reliability of the financial information that companies make available to them.

To deal with these dysfunctions, the accounting bodies have come together to think of standards (IAS/IFRS) that would give more transparency to the financial information communicated by companies to the various parties with whom they collaborate.

Morocco could not remain outside the profound changes that the world economy has undergone. Currently, a very large project of convergence of the General Code of Accounting Standardization (CGNC) towards the International Accounting Standards IAS/IFRS has been launched in MOROCCO. The objective of this study is to identify and analyze the contributions of the adoption of IAS/IFRS standards for the improvement of the quality of financial information of Moroccan companies listed on the Casablanca Stock Exchange.

In order to test this relationship, our study was carried out among 34 listed companies, through a questionnaire intended for a sample of 119 respondents.

The results obtained have shown that the adoption of IAS/IFRS has a positive impact on the quality of the financial information necessary for decision-making.

**Keywords:** IFRS, information quality, relevance, transparency, reliability.

## Introduction

Durant les dernières décennies, la confiance des investisseurs aux marchés financiers n'a cessé d'être remise en question par des scandales financiers de toute sorte. Ces bouleversements ont induit une vague de réglementation internationale sans précédent (Loi SOX aux États-Unis, Loi-Mer en France, création du PCAOB au Canada, etc.).

Les réformes entreprises dans le monde révèlent une forte préoccupation de la part des autorités légales et réglementaires et des organismes de normalisation pour la fiabilité de l'information financière publiée par les entreprises. Dans la même perspective, les efforts d'harmonisation des normes comptables internationales entamés en 1973 ont abouti à l'adoption des IFRS dans plus de 166 juridictions.

En dépit de leur adoption massive dans le monde, le rôle de la normalisation IFRS dans la production d'information financière fiable et de qualité supérieure aux normes locales demeure flou. Les résultats des études de l'impact de l'adoption des IFRS sur la qualité de l'information financière aboutissent à des résultats mitigés ; (Ball *et al.* 2003 ; Schipper 2005 ; Daske 2006), considèrent les IAS/IFRS comme des standards de *reporting* financier de grande qualité. une étude qualitative, (Abdellatif & Baghar, 2019) fait ressortir que la mise en place des normes IAS/IFRS a permis un saut qualitatif et quantitatif du contenu des communications financières qui est devenu plus riche, plus pertinent, plus transparent pour la prise de décision. Il a impacté également de manière notable la comparabilité des états financiers aussi bien au niveau national qu'international.

Néanmoins, il a été démontré que la qualité des états financiers ne découle pas du seul référentiel comptable utilisé mais également de la manière dont il est interprété et appliqué, en d'autres termes, des facteurs institutionnels (économiques, juridiques et politiques) des pays dans lesquels les informations financières sont élaborées (Ali et Hwang 2000 ; Ball *et al.* 2000, 2003 ; Soderstrom et Sun 2007).

D'un autre côté (Ahsina 2020, Taouab & Boukari Cherqaoui ,2014) qui ont étudié l'impact de l'adoption des IFRS sur la pertinence de certaines données comptables et ratios financiers dans le contexte marocain. Les résultats font apparaître qu'il n'existe pas de différence significative entre les états de synthèse établis selon les normes marocaines et les états financiers établis selon les normes IFRS.

Nous pouvons donc nous demander : est ce que l'adoption des normes internationales IFRS par les sociétés cotées en bourse de valeur de Casablanca aboutit à une information financière de qualité ?

Pour répondre à cette problématique on va essayer dans le présent article de tester la validité de nos hypothèses de recherche qui vont être développées dans le cadre théorique

## 1. Revue de littérature : développement des hypothèses.

### 1.1. Les normes IFRS et la qualité de l'information financière

La question de la qualité des normes comptables est d'une grande importance puisque ses principaux utilisateurs s'interrogent sur leur contenu informationnel par rapport aux décisions d'affectation de ressources économiques qu'ils ont à prendre. Pour répondre à cette question, Barth et al. (2008) ont commencé par définir ce que devrait être une information comptable de haute qualité. D'après ces auteurs, les caractéristiques d'une telle information portent sur la gestion du résultat et la pertinence de la valeur. Une information de haute qualité doit générer un bénéfice net avec peu de recours à la gestion du résultat

Quatre arguments principaux justifiant la plus grande qualité des états financiers IAS/IFRS ont été avancés par (Ahmed, Neel et Wang 2010, Barth, Landsman et Lang 2008, Ball 2006, Daske 2006). Comparativement à la majorité des normes comptables locales les normes comptables internationales :

- font une application plus stricte du principe de la prééminence de la réalité économique des opérations sur leur forme juridique (et/ou fiscale) ;
- incorporent dans les états financiers des entreprises plus d'anticipations sur les *cash flows* futurs, notamment par le biais de la comptabilité en juste valeur, et font du résultat un reflet plus opportun de la performance et des changements de situation financière des entreprises ;
- limitent certaines pratiques, notamment répandues dans les établissements de crédit, de gestion des comptes ;
- imposent aux entreprises de communiquer en annexe davantage d'informations sur les composantes du bilan et du compte de résultat, par exemple des informations sur le risque des instruments financiers détenus.

Toutefois pour (Dask et al 2012) Les normes comptables évoluent dans un processus politique tenant compte de l'environnement économique national. Le fait d'adopter les IFRS n'est donc pas toujours un signal de haute qualité puisque certains pays les adoptent comme un label.

Il s'avère ainsi que l'effet positif des IFRS sur la qualité des chiffres comptables reste incertain. Pendant que certains travaux de recherches tels que Jermakowicz, Prather-Kinsey et Wulf (2007), et Bartov, Goldberg et Kim (2005), confirment l'amélioration qualitative au niveau des chiffres comptables suite à l'adoption des IFRS. D'autres études infirment ces résultats et ne trouvent aucune preuve significative concernant l'effet des IFRS sur la qualité des chiffres comptables (Hung et Subramanyam, 2007 ; Christensen et al., 2009). Enfin, d'autres travaux

arrivent à des résultats mitigés et mettent en avant le rôle des facteurs institutionnels dans la détermination de la pertinence et la qualité des chiffres comptables tels qu'Ali et Hwang (2000) ; Ball et al. (2000) ; Hung (2001), Ball et al. (2003) ; Leuz et al. (2003).

Pour cerner le concept de qualité de l'information financière, le cadre conceptuel IASB a défini l'information financière de qualité à travers son utilité pour les utilisateurs et sa capacité à être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle prétend représenter. L'utilité de l'information financière est accrue lorsque celle-ci est comparable, vérifiable, diffusée rapidement et compréhensible. (*Cadre conceptuel de 2010*).

## **1. 2. Les Caractéristiques qualitatives des normes IFRS**

Pour être utile, l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle prétend représenter. L'atteinte de cet objectif renvoie à la qualité de l'information fournie, cette qualité repose sur les principales caractéristiques ci-après :

### **1.2.1 Pertinence des normes IFRS**

L'information est pertinente si elle a la capacité d'influencer les décisions prises par les utilisateurs. (*Cadre conceptuel 2010*).

La majorité des travaux existants actuellement démontrent une pertinence plus importante des IFRS par rapport à différents référentiels nationaux.

Pour (Lantto 2007) Les directeurs financiers, les analystes financiers et les auditeurs reconnaissent la pertinence d'une information financière en IFRS. Toutefois, une telle information fondée sur le jugement professionnel ne serait pas toujours fiable.

D'après Daske et al. (2008) les états financiers basés sur les IAS/IFRS sont plus pertinents que ceux établies selon les normes locales, et peuvent être très utiles pour les investisseurs dans l'évaluation des entreprises et l'identification des bonnes opportunités d'investissement.

Une conclusion commune des travaux sur l'impact financier des IFRS réalisées dans trois pays développés à système comptable européen continental : l'Espagne (Callao et al, 2007), la France (Boukari et Richard, 2007) et l'Allemagne (Bartov et al, 2005), est que l'adoption des IFRS a apporté plus de pertinence à l'information financière que les normes nationales.

Ces travaux convergent vers le constat de l'importance des impacts Micro-économiques avec comme causes principales des impacts relevés la substitution du système d'évaluation au coût historique par le nouveau système d'évaluation à la juste valeur et l'usage rendu plus

systematique d'une définition économique des actifs et passifs en lieu et place d'une définition juridique.

S'agissant des économies en développement et particulièrement celles de l'Afrique, le peu d'études d'impacts des normes IFRS menées dans ces contextes met en évidence une modestie des effets de la transition, l'Égypte (Elbannan, 2011), le Kenya (Outa, 2011) et le Nigéria (Ibiamke et Ateboh-Briggs, 2014). Maroc (Ahsina et al 2012) Ces études révèlent que l'adoption des normes internationales impacte les états financiers des entreprises, mais de manière très modérée qui ne permet pas d'établir une différence statistiquement significative entre les deux corpus de normes et donc d'attester d'un gain qualitatif certain.

De plus, ces études s'accordent à dire que les principales causes de la modestie des effets sont d'une part le fait que la décision de passage aux IFRS ne répond pas à un besoin local, mais plus à une contrainte institutionnelle (vis-à-vis de certains pays ou organismes promoteurs des nouvelles normes comptables) et d'autre part, la faiblesse des mécanismes d'enracinement des normes.

En se basant sur ces études théoriques et empiriques, nous formulerons l'hypothèse suivante :

**H1: L'adoption des IAS/IFRS a apporté plus de pertinence à l'information financière que la norme nationale (CGNC).**

### **1.2.2 Normes IFRS et le contenu informationnel des états financiers**

Selon Daske (2006) l'utilisation des normes comptables d'origine anglosaxonne, comme celles de l'IASB ou du FASB, pour l'établissement des états financiers, amène les entreprises à communiquer un volume d'informations plus élevé que celui exigé par la majorité des standards nationaux,

Auer (1996) a examiné le contenu informationnel de la publication des bénéfices, pour un échantillon composé de 35 entreprises suisses cotées qui ont passé de l'utilisation des normes comptables locales vers les normes comptables internationales. Les résultats trouvés lui ont permis de constater que les bénéfices établis selon les IAS offrent plus de contenu informationnel aux investisseurs que les données préparées sur la base des normes comptables suisses.

Il faut noter également, en plus des informations exigées dans l'annexe, chaque norme comprend une longue liste d'informations à publier en complément de celles contenues dans le bilan et le compte de résultat ; citons à titre d'exemple l'IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels où *Une entité doit fournir des informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elle se livre*

*et des environnements économiques dans lesquels elle opère.* Cette norme définit également un seuil quantitatif des informations à fournir qui est largement supérieur à celui exigé par les réglementations nationales, cette supériorité a été aussi démontrée par Dumontier et Maghraoui (2006) dans leurs travaux en suisse.

Sur la base de ces arguments, nous formulons l'hypothèse suivante :

**H2: L'adoption des normes IAS/IFRS permet d'augmenter le contenu informationnel des états financiers**

### **1.2.3 Fiabilité des normes IFRS**

L'information est fiable selon l'IASB lorsqu'elle possède la qualité d'être exempte d'erreur et de biais significatifs et que les utilisateurs peuvent lui faire confiance pour présenter une image fidèle de ce qu'elle est censée présenter ou ce qu'on pourrait s'attendre raisonnablement à la voir présenter.

Toutefois, selon l'IASB *Si l'information doit présenter une image fidèle des transactions et autres événements qu'elle vise à présenter, il est nécessaire qu'ils soient comptabilisés et présentés conformément à leur substance et à leur réalité économique et non pas seulement selon leur forme juridique,* Ainsi (Obert 2004) précise que La prééminence de l'économique sur le juridique fera que les biens pris en crédit-bail à titre d'exemple, seront pris en compte à l'actif du bilan établi en normes IAS/IFRS.

L'étude publiée par Iatridis (2010) menée auprès de 241 entreprises britanniques qui avaient déjà adopté les IFRS en 2005, va dans le sens que l'adoption obligatoire de ces normes est susceptible de réduire la gestion des résultats et produire une information d'une plus grande fiabilité, ces mêmes constats ont été relevé par Liu et al. (2011) dans le cadre de l'analyse de l'économie chinoise.

L'objectif primordial de l'IASB est la préparation et la publication de normes comptables internationales de haute qualité, pour ce faire il a déployé plusieurs efforts pour atteindre ce but. Dans ce cadre et à titre indicatif cet organisme international a décidé de réduire le nombre d'options qui peuvent être incluses dans une norme comptable, afin de limiter les possibilités de gestion des résultats pratiquées par les gestionnaires, il a essayé d'adopter des règles et des traitements comptables qui permettent de bien refléter les positions économiques et financières des entreprises, afin de mieux répondre aux attentes des différentes parties prenantes Barth et al. (2008),

Ceci permet, par conséquent, de formuler l'hypothèse suivante :

***H3 : Les IAS/IFRS permettent d'augmenter la fiabilité de l'information comptable et financière communiqués aux différentes parties prenantes.***

### **1.2.4 Comparabilité des normes IFRS**

l'IASB a adopté, en 1989, un projet appelé «comparabilité des états financiers» (le projet ED 32) qui a pour finalité essentielle la révision des normes établies à travers la réduction du nombre d'options. A partir de 1990, les normes comptables de l'IASB ne retiennent pour un même problème que deux traitements : un traitement de référence et un traitement autorisé. Actuellement plusieurs normes n'autorisent qu'un seul traitement (contrat de location) pour des fins d'harmonisation et de réduction de l'étendue des retraitements nécessaires pour rendre les données de résultat d'exploitation et d'actif économique comparables, cela est particulièrement avantageux dans le contexte d'une internationalisation croissante des marchés de capitaux.

Selon le paragraphe QC 21 du cadre conceptuel de l'IASB, la comparabilité est la caractéristique qualitative qui permet aux utilisateurs d'identifier et de comprendre les ressemblances et les différences entre les items. Yip et Young (2012) et Kvall et Nobes (2012) montrent que l'adoption des IFRS a accru la comparabilité de l'information produite, facilitant ainsi l'interprétation des chiffres comptables.

Sur la base de ces arguments nous formuleront l'hypothèse suivante :

**H4 : L'adoption des normes IAS/IFRS permet d'obtenir des informations comparables avec celles des firmes internationales**

### **1.2.5 Normes IFRS et la confiance des investisseurs**

L'information financière doit être un vecteur de confiance, se définissant en particulier à travers le biais d'une information vérifiable et dûment diffusée.

La confiance accordée par les différentes parties prenantes à l'entreprise, et plus précisément à l'information communiquée, dépend de l'environnement institutionnel et légal, mais également du comportement du dirigeant et de la qualité de l'information dispensée. La confiance est donc un concept au centre de la communication financière et le comportement du dirigeant la détruit ou la consolide.

La qualité de l'information financière établie selon les normes IFRS permet d'accroître la notoriété de l'entreprise dans le marché. En effet, en mettant à la disposition de ses partenaires des informations fiables, stables et transparentes, elle leur permet d'être plus confiants vis-à-vis de l'entreprise et de ses projets.

Le gain de la confiance passe ainsi par le comportement du dirigeant en matière d'information dispensée.

Ainsi, l'enjeu pour le dirigeant devient d'employer la communication financière comme outil de démonstration du bien fondé de ses décisions. (Charreaux (1998).

Dans le but de maintenir la confiance des investisseurs envers le marché financier marocain, le CDVM recommande l'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS, vu que ces dernières permettent d'améliorer la qualité des états financiers communiqués par les sociétés cotées et de contribuer à la réduction de l'asymétrie d'information entre les différents acteurs sur les marchés financiers (Daske et al.2008, et Soderstrom et Sun, 2007). Ce qui va inciter les investisseurs à réaliser des transactions et les marchés financiers vont connaître, par conséquent, des améliorations au niveau de leurs liquidités (Daske et al. 2008) et de leur développement en général.

D'autre part, le code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics dans le chapitre 4 « transparence et diffusion de l'information » à mis l'accent sur l'importance cruciale de l'application des normes IFRS dans la contribution à la bonne gouvernance des entreprises, vue que ces normes permettent d'avoir des informations financières et comptables fiables et conformes à la réalité de l'entreprise, afin de garantir la confiance et l'attractivité des investisseurs.

Sur la base de ces arguments, nous formulons l'hypothèse suivante :

**H5 : La qualité de l'information financière publiée par les sociétés cotées au Maroc adoptant les normes IFRS est susceptible de garantir la confiance des investisseurs dans le marché financier marocain.**

### **1.2.6 Normes IFRS et la réalité économique**

L'adoption des normes IFRS permet selon le principe dit de « substance over form », « à accorder plus d'importance à la substance économique des opérations (prééminence de la réalité économique sur l'apparence) et d'en tenir compte, lors de la comptabilisation, même si la forme juridique de celles-ci donne l'impression qu'un traitement différent est nécessaire » (IASB, cadre conceptuel §35). Parce qu'il permet la retranscription dans les comptes d'informations susceptibles d'avoir une incidence sur les anticipations futurs, ce principe rend les états financiers établis selon les normes IFRS plus utiles pour la prise de décision économique par les actionnaires et les investisseurs potentiels.

Ce principe de prééminence du fond sur la forme explique notamment l'intérêt porté par les normes IAS/IFRS à la juste valeur et le fait que l'information des investisseurs est axée sur la capacité de l'entité à générer des flux de trésorerie dans une approche économique (Obert 2004).

Il faut dire que la qualité essentielle de l'évaluation à la juste valeur est qu'elle fournit une information qui semble répondre aux besoins des investisseurs et de toutes les parties prenantes en général, puisqu'elle intègre les tendances du marché. Plus précisément, il devient aisé dans ce cas de rapprocher le résultat comptable du résultat économique (Casta, 2003).

Sur la base de ces arguments, nous formulons l'hypothèse suivante :

**H6 : Les normes IFRS permettent de montrer aux investisseurs potentiels et aux actionnaires la réalité économique du patrimoine de l'entreprise (principe de prééminence du fond sur la forme, la juste valeur).**

## **2. Méthodologie de la recherche**

### **2.1 Outil de mesure**

Dans la démarche quantitative que nous menons, nous avons opté pour le questionnaire comme outil de mesure, ainsi l'élaboration de ce dernier requiert la sélection d'échelle de mesure, à cet effet, nous avons opté pour l'échelle de mesure couramment utilisée dans les sciences de gestion, à savoir : l'échelle de Likert à cinq (5) échelons ; en raison de son efficacité opérationnelle.

Le logiciel de traitement de questionnaire et d'analyse de données que nous avons employé et le : **SPSS**. Les méthodes de traitement de données mises en œuvre ont été unidimensionnelles (tri à plat) et bidimensionnelles (tris croisés/Chi<sup>2</sup>)

L'examen des contributions au **Khi 2** et des correspondances qu'elles révèlent permet de qualifier la relation entre les variables pour vérifier si la dépendance est significative ou non.

Ainsi nous avons choisis le seuil de probabilité d'erreur de 5% pour se prononcer sur la validité des hypothèses a testées.

Toutefois le teste de khi 2 ne renseigne pas sur l'intensité de la relation entre les variables, pour apprécier cette association, nous avons utilisé le test **V de cramer** d'une manière complémentaire sur les mesures systémiques, et qui tient compte de la taille de l'échantillon et des degrés de liberté.

### **2.2 Présentation de l'échantillon : un échantillon de convenance**

Nous avons opté pour un échantillon de convenance sélectionné en fonction des opportunités qui se sont présentées lors de notre recherche, sans qu'aucun critère de choix n'ait été défini à priori.

Cependant, bien que l'échantillon soit de convenance, nous avons cherché à diversifier le plus possible les cadres concernés par l'élaboration et la communication de l'information financière (directeur financier, responsable consolidation et reporting, contrôleur interne, auditeur, comptable senior..etc.), adoption des normes IFRS (par option, par obligation de droit et les sociétés cotées qui n'adoptent pas les normes IFRS), et les secteurs d'activités (Banque ; Assurance ; Mines ; Télécommunication ; distributeurs ; pétrole et gaz etc).

Par ailleurs, notre questionnaire est administré auprès des entreprises cotées à la bourse de valeur de Casablanca tout secteur confondu, afin d'avoir des réponses variées et représentatives d'entreprises cotées sur l'impact de l'adoption des normes IFRS sur La qualité de l'information financière.

### **3. Analyses et interprétation des résultats**

#### **3.1 Statistiques descriptives**

Nous avons reçu 153 retours au total, dont 34 non exploitables, car ils étaient fortement incomplets ou bien ne correspondent pas à notre population cible, en éliminant ces questionnaires, notre échantillon est de **119** questionnaires,

Nous pouvons constater que les sociétés auxquelles appartiennent nos enquêtés sont aux nombres de **34** sociétés cotées à la Bourse de valeur de Casablanca, dont 28 appartenant au Marché Principal, soit 82% de notre échantillon est constitué de grandes sociétés du premier compartiment.

L'importance accordée aux sociétés de grande taille nous a servis de plateforme solide pour notre étude, afin de déceler l'apport des normes IFRS sur la qualité des informations financières établies par les sociétés de notre échantillon, ainsi Les groupes les plus affectés par ces normes comptables sont ceux de taille importante engagés dans des stratégies d'acquisitions externes et présentant un profil financier avec du good will important (AHSINA 2014).

Ce même constat a été confirmé par l'étude réalisée par (Elatife 2012) sur 43 entreprises marocaines, selon laquelle la taille de l'entreprise est l'un des facteurs qui explique le choix d'adoption des normes internationales par les entreprises marocaines cotées.

#### **3.2 Interprétation des résultats**

Suite aux différentes analyses concernant la validation des hypothèses relatives à notre problématique : ***l'amélioration de la qualité de l'information financière est conditionnée par l'adoption des normes IFRS***, nous pouvons avancer que cette dernière est **validée** du fait

que ses six (6) hypothèses sont validées. Notons que les tests effectués ; démontrent que notre population cible affirme que l'adoption des normes IFRS impacte significativement la qualité de l'information financière.

**Tableau 1 : Les résultats récapitulatif des tests de l'étude**

Dimensions		Hypothèses	Test du CHI2 Signification asymptotique (bilatérale)	V de cramer	Décision
		<b>L'adoption des normes IFRS a un effet significatif sur l'amélioration de la qualité de l'information financière</b>			
IFRS ⇒ Pertinence	<b>h.1.</b>	L'adoption des IAS/IFRS a apporté plus de pertinence à l'information financière que la norme nationale (CGNC).	0,01	0.362	<b>Validée</b>
IFRS ⇒ contenu informationnel	<b>h.2</b>	L'adoption des normes IAS/IFRS permet d'augmenter le contenu informationnel des états financiers	0,000	0.672	<b>Validée</b>
IFRS ⇒ fiabilité	<b>h.3</b>	Les IAS/IFRS permettent d'augmenter la fiabilité de l'information comptable et financière communiqués aux différentes parties prenantes.	0.002	0.354	<b>Validée</b>
IFRS ⇒ comparabilité	<b>h.4</b>	L'adoption des normes IAS/IFRS permet d'obtenir des informations comparables avec celles des firmes internationales	0.016	0.294	<b>Validée</b>
IFRS ⇒ confiance des investisseurs	<b>h.5</b>	La qualité de l'information financière publiée par les sociétés cotées au Maroc adoptant les normes IFRS est susceptible de garantir la confiance des investisseurs dans le marché financier marocain.	0,000	0.538	<b>Validée</b>
IFRS ⇒ réalité économique	<b>h.6</b>	Les normes IFRS permettent de montrer aux investisseurs potentiels et aux actionnaires la réalité économique du patrimoine de l'entreprise (principe de prééminence du fond sur la forme, la juste valeur).	0,40	0,264	<b>Validée</b>

L'un des principaux arguments qui a été largement discuté par la littérature comptable et fréquemment employé pour convaincre ceux qui s'opposent à l'utilisation d'un langage comptable commun au niveau mondial, est la contribution significative de IAS/IFRS dans l'amélioration de la transparence et de la qualité de l'information financière communiquée par

les sociétés. Daske (2006)<sup>360</sup> a précisé que l'utilisation des normes comptables d'origine anglosaxonne, comme celles de l'IASB ou du FASB, pour l'établissement des états financiers, amène généralement les entreprises à communiquer un volume d'informations plus élevé que celui exigé par la majorité des standards nationaux, et implique l'emploi de nouvelles méthodes de mesure et de comptabilisation qui affectent positivement le contenu informationnel et l'utilité des valeurs comptables. Ainsi, des états financiers basés sur les IAS/IFRS peuvent être très utiles pour les investisseurs et peuvent les aider à bien évaluer les entreprises et à bien identifier les bonnes opportunités d'investissement, d'après Daske et al. (2008).

Ses objectifs, formulés dans le statut de l'IASB (approuvé en mai 2000 et révisé en mars 2002), sont les suivants :

« - élaborer dans l'intérêt général un jeu unique de normes comptables de haute qualité, compréhensibles et que l'on puisse faire appliquer dans le monde entier, imposant la fourniture dans les états financiers et autres informations financières, d'informations de haute qualité, transparentes et comparables, de manière à aider les différents intervenants sur les marchés de capitaux dans le monde, ainsi que les autres utilisateurs dans leur prise de décisions économiques.

## **Conclusion**

Nous avons essayé tout au long de cet article d'analyser l'impact de l'adoption des normes IFRS sur la qualité de l'information financière établies par les sociétés cotées à la BVC.

Les résultats obtenus montrent que l'utilisation des IFRS mène à une information financière de haute qualité caractérisée par sa transparence, sa pertinence et sa fiabilité permettant ainsi de rendre confiance aux investisseurs et aux autres utilisateurs de l'information financière.

La qualité du référentiel est due essentiellement aux exigences informationnelles qualitatives qui renvoient au rapprochement entre les données comptables et les chiffres boursiers d'une part, et d'autre part aux exigences quantitatives relatifs au nombre d'information important exigé dans chaque norme IFRS et même au niveau de l'annexe.

Toutefois notre étude n'échappe pas à des limites. Ainsi, la recherche peut être enrichie en effectuant une étude quantitative sur un échantillon beaucoup plus large, il s'agit d'une analyse factorielle confirmatoire, par le modèle des équations structurelles, avec un logiciel tel que l'AMOS.

Comme perspective de recherche, nous proposons de continuer la même étude en élargissant la population étudiée aux sociétés non cotées qui ont adopté le référentiel IFRS (principalement des filiales de groupes internationaux).

**Références Bibliographiques :**

- ABDELLATIF, H. & BAGHAR, N. (2019) « Impact de l'adoption des normes comptables internationales IAS/IFRS sur les communications financières des groupes immobiliers au Maroc », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit* « Numéro 11 : Décembre 2019 / Volume 4 : numéro 3 » pp : 108 – 128
- Ahsina, K. (2012). Implementing IAS-IFRS in the Moroccan context: an explanatory model. *International Journal of Accounting and Financial Reporting*, 2 (2).
- AHSINA, K., TAOUAB, O. & CHERQAOU, M. B. (2014). L'impact de l'adoption des IFRS sur les sociétés cotées à la bourse de Casablanca : une étude exploratoire. *La Revue Gestion et Organisation*, 2(6), 75-83.
- AHSINA, K. (2020). Have the Moroccan National Accounting Council and Academics Researchers Overestimated the Benefits of Adopting IFRS? *Journal of Accounting and Finance in Emerging Economies*, 6(4), 1173-1179.
- BALL R. (2006), « International Financial Reporting Standards (IFRS): pros and cons for investors », *Accounting and Business Research*, International Accounting Policy Forum,
- Bartov, E., Goldberg, S. R., & Kim, M. (2005). Comparative value relevance among German, US and international accounting standards: A German stock market perspective. *Journal of Accounting, Auditing and Finance*, 20 (2), 95-119.
- Belkaoui, A. (2002). *International accounting and economic development: the interaction of accounting, economic, and social indicators*. Quorum Books, Westport, London.
- Casta, J.F. et Stolowy H. (2012). « De la qualité comptable : mesure et enjeux », in *Comptabilité, Société, Politique, Mélanges en l'honneur du Professeur Bernard Colasse*, M. Niki.2012.
- Charreaux, G. (1998). « le rôle de la confiance dans le système de gouvernance des entreprises », *Economies et Sociétés, Sciences de Gestion*, N° 8-9.
- Christensen, H.B., Lee, E. & Walker, M. (2009). Do IFRS Reconciliations Convey Information? The Effect of Debt Contracting, *Journal of Accounting Research*, 47(5), 1167-1199.
- Colasse, B. (2009). « IFRS : efficacité versus instabilité », *revue française de comptabilité* n°426, novembre,
- Daske, H. (2006). Economic benefits of adopting IFRS or US-GAAP – Have the expected cost of equity capital really decreased? *Journal of Business Finance & Accounting*, 33 (3) & (4),
- Daske, H., Hail, L., Leuz, C. et Verdi, R. (2008). Mandatory IFRS reporting around the world: early evidence on the economic consequences. *Journal of Accounting Research*, 46 (5),
- Ding et al., (2007). Differences between domestic accounting standards and IAS: Measurement, determinants and implications. *Journal of Accounting and Public Policy* 26(1): 1–38.
- Elatife, H. (2012). “ Passage aux normes comptables internationales IAS/IFRS : Essai d'observation et de compréhension des choix effectués par les sociétés cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca, ” *Thèse de doctorat*, 2011-2012.
- Iatridis, G. (2010). « International Financial Reporting Standards and the Quality of Financial Statement Information ». *International Review of Financial Analysis*, vol.19, no.3,

- Lantto, A. (2007). « Does IFRS Improve the Usefulness of Accounting Information in a Code-Law Country? » *Working Paper*, Turku School of Economics,
- Obert. R. (2003): « Pratique des normes IAS/IFRS : Comparaison avec les règles françaises et les US GAAP » Paris. Dunod.
- Raffournier, B. (2007). « Les oppositions françaises à l'adoption des IFRS : examen critique et tentative d'explication », *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 2007/3 Tome 13, p.23 .
- Raffournier, B. (2009). IFRS et gouvernance d'entreprise : un cercle vertueux ? *Der Schweizer Treuhänder = L'expert-comptable suisse*, 2009, no. 11, p. 802-809
- Soderstrom, N. S. et Sun, K. J. (2007). IFRS adoption and accounting quality: review. *European Accounting Review*, 16 (4), 675-702.